

Les entretiens RH







OPTIMISEZ LA GESTION ADMINISTRATIVE RÉGLEMENTAIRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER VOS COLLABORATEURS

Pourquoi choisir SOeMAN Ressources Humaines?

Une facilité de prise en main 🚞 📜





Une interconnexion entre module

Une grande disponibilité due au SaaS





S Un prix adapté à l'univers de la PME

Aujourd'hui la gestion des talents dans l'entreprise devient un sujet primordial sur lequel les services RH et les directions doivent être sensibilisées. Pour cela, il existe des outils pour déployer, auprès des collaborateurs, des entretiens annuels et des entretiens professionnels. Le premier permet de définir et encadrer la réalisation des objectifs des collaborateurs, tandis que le second a pour but d'accompagner le salarié dans son plan de carrière. SOeMAN propose des outils pour formaliser et vous accompagner dans le déroulement de chaque entretien.

LES ENTRETIENS ANNUELS DE PERFORMANCE:

Les entretiens annuels permettent d'évaluer la **performance des collaborateurs** fixée pour l'année. Avec SOeMAN, encadrez :

- Les étapes de préparation pour le collaborateur et le manager au travers de questionnaires,
- L'évaluation des objectifs à atteindre,
- L'évaluation des niveaux de compétences à maîtriser,
- L'évaluation de l'adéquation du collaborateur aux valeurs de l'entreprise,
- La définition des objectifs à atteindre pour la période suivante.

Vous bénéficiez d'un rapport d'entretien automatique qui reprend les différentes thématiques abordées. D'autre part, l'ensemble des entretiens pilotés dans SOeMAN sont historisés dans les profils individuels des collaborateurs pour assurer la traçabilité de ces rendez-vous.

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS:

Les entretiens professionnels sont obligatoires pour toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Ils doivent se tenir tous les 2 ans ou après une longue période d'absence (congé maternité, parental, sabbatique, arrêt longue maladie). Au bout de 6 ans, un entretien dit « bilan » récapitule le parcours professionnel du collaborateur et doit permettre de vérifier que le salarié a bénéficié : des entretiens biannuels obligatoires, d'au moins une action de formation, une progression salariale ou professionnelle et/ou acquis des éléments de certification.

SOeMAN, vous accompagne dans la mise en œuvre de ces nouveaux entretiens RH en vous proposant un processus complet de réalisation qui servira de cadre pour vos équipes (questionnaires pour le collaborateur et pour le manager, validation des demandes de formations souhaitée et enclenchement des plans de carrière par exemple).

Vous disposez également d'un **compte-rendu** généré automatiquement à remettre au collaborateur. Et tout comme les entretiens annuels vous bénéficiez de la **traçabilité** de ces entretiens dans chaque profil individuel.

Un processus d'accompagnement sur mesure pour la mise en œuvre de votre projet en 4 étapes :

ETUDE

- Nous effectuons en amont le cadrage de votre projet, construit avec vous, suite à l'analyse et à la définition de vos besoins.
- Nous définissons ensemble le périmètre du projet et le planning des opérations pour l'intégration de SOeMAN.

CONDUITE DE PROJET

- La conduite du projet sera réalisée selon une méthodologie éprouvée et enrichie depuis plus de 20 ans.
- Pour assurer la réussite de votre projet, un consultant SOeMAN vous est dédié.

FORMATION & ENSIBILISATION

- Nous construirons un plan de formation sur mesure qui sera validé par votre équipe projet
- Nous nous assurons que chaque utilisateur soit formé.

A C C O M P A G N E M E N T

- Notre équipe reste disponible et réactive pour accompagner les utilisateurs sur toute la durée du projet.
- Cette même équipe pourra être mobilisée pour répondre à vos nouveaux besoins.

Le mot du Président

« L'implication des utilisateurs dans le réseau est le facteurclé de la mise en commun des bonnes pratiques.

SOeMAN est au service des communautés d'entreprises apprenantes. On constate par exemple que les gens s'impliquent plus spontanément dans les activités collectives, après quelques semaines d'utilisation de SOeMAN.

La motivation individuelle se renforce parce que le travail d'équipe est privilégié! »

Michel GRAMUSSET



